
Fiche sur Platon, L'art et la Vérité République X

Dialogue entre Socrate et Glaucon.

Cadre Général de réflexion :

- A quelles conditions une cité parfaitement juste est-elle possible ? Quels sont les fondements légitimes de la cité juste, parfaite ?

Platon construit ici le modèle idéal de la cité parfaite : « « Glaucon : je comprends ; tu parles de la cité dont nous avons tracé le plan, et qui n'est fondée que dans nos discours, puisque, aussi bien, je ne sache pas qu'elle existe en aucun endroit de la terre.

Socrate : Mais, répondis-je, il y en a peut-être un modèle dans le ciel pour celui qui veut le contempler, et d'après lui régler le gouvernement de son âme. Au reste, il n'importe nullement que cette cité existe ou doive exister un jour : c'est aux lois de celle-là seule, et de nulle autre, que le sage conformera sa conduite » (*République*, IX, 592b)

Platon a, dans les précédents livres, établi les fondements généraux de la cité juste. Il va, à cette étape du raisonnement, montrer quelle doit être la réglementation juste, c'est-à-dire qui doit **en droit** être mis en place, dans une cité juste concernant la poésie. Ce règlement participe des raisons pour lesquelles Socrate peut affirmer que les **fondements** de cette cité sont justes.

Il répond donc à la question de savoir quelle doit être l'attitude du législateur, du politique, à l'égard de la poésie. Quelle place politique la poésie peut-elle occuper dans la cité idéale ?

La cité juste se définit par le fait que chaque chose se trouve à la place à laquelle elle doit être, en fonction de ce que la raison exige : que chaque chose accomplisse la finalité pour laquelle elle est faite.

Il peut paraître surprenant que le politique ait à statuer sur la place du poète dans la cité. Poésie et politique sont souvent considérées comme des activités n'ayant pas de relation. Le poète créant dans son coin, se préoccupant peu de gestion de la vie politique et pareillement le politique laissant l'artiste à sa création fantaisiste sans impact politique.

Or Platon montre ici que **tout est politique** dans la mesure où la cité est un tout quasi organique, agencé, donc, selon des lois nécessaires afin que le bien du tout soit possible, soit atteint.

Platon va donc exposer ici quelle est la position, « le règlement » concernant la poésie dans la cité idéale, juste.

ποίησις : poiësis : faire, produire, fabriquer

Première thèse : Socrate affirme comme étant nécessaire le refus d'admettre la poésie imitative dans la cité.

Cette nécessité est à mettre en relation de conséquence avec l'exposé qui précède concernant **les différentes parties de l'âme**, « les divers éléments de l'âme ».

Il est à noter que, pour Platon, il existe un parallélisme total (rapport homothétique) entre l'organisation de la réalité humaine et l'organisation de cet autre tout qu'est la cité. La question est celle de l'ordre juste entre les différentes parties du tout. Ce qui est juste est que ce qui doit en droit commander commande en fait. La psyché humaine est ainsi composée de trois parties : la raison, le désir et le thumos, capacité à se mettre en colère, s'irriter, agressivité, force, volonté.

La raison d'un tel refus vient de ce que « toutes les œuvres de ce genre **ruinent l'esprit** de ceux qui les écoutent ». Cette ruine n'est possible cependant que pour ceux qui ne possèdent pas « l'antidote », le remède à un tel mal : ie « la **connaissance** de **ce qu'elles sont réellement** ». La connaissance de l'essence de la poésie agirait donc comme un vaccin empêchant de tomber malade à son contact. Mais est-ce que le commun des mortels possède une telle connaissance de l'essence de la poésie ?

Avant de formuler les raisons qui contraignent Socrate à énoncer sa thèse, il fait part des réticences qu'il a à le faire : des éléments affectifs le freinent « **la tendresse** et **le respect** que j'ai **depuis l'enfance** pour Homère ». Lien affectif entre Socrate et Homère mais attachement infantile qui doit être abandonné car joue le rôle d'un obstacle à la constitution d'une cité juste et d'une âme juste.

La nature de ce qui le contraint est **le devoir** suivant « il ne faut pas témoigner à un homme plus d'égards qu'à la vérité ». Devoir de vérité : la règle d'or du philosophe, valeur suprême à laquelle le lien affectif doit être soumis.

I- Première étape de l'argumentation : **définition de l'imitation.**

- Point de départ selon la méthode habituelle pour chercher une définition par essence générale : la distinction entre d'un côté **une Forme / Idée unique** et de l'autre côté « un **groupe d'objets multiples** auxquels nous donnons le **même nom** ».
 - Exemple de groupe d'objets multiples : « une multitude de lits et de tables »
 - Exemple de formes : La Forme du lit / La Forme de la table
 - Le fabriquant de ces objets regarde **la forme comme modèle** à partir duquel il les fabrique.
 - En revanche La Forme elle-même n'est fabriquée par aucun de ces artisans.
- Deuxième étape : considération d'un ouvrier-artisan particulier, « celui qui fait **tout** ce que font les divers ouvriers, chacun dans son genre »
 - La comparaison par laquelle il passe pour faire comprendre de quel artisan il s'agit est celle du **miroir** (reproductions, copies)
 - Glaucon distingue alors deux modalités de fabrication : « ce seront des **apparences** et non pas des **réalités** »
 - Exemple d'un tel artisan : le peintre. Il ne fait rien qui aurait une réalité et en même temps « d'une certaine manière, lui aussi fait un lit » : « un lit apparent »
 - Le menuisier fait un lit particulier et non sa forme ou ce qu'est le lit en général.
 - Distinction entre « faire ce qui est, faire un objet réel » et « faire un objet qui ressemble à La Forme sans en avoir la réalité ». Donc en vérité, l'ouvrage du menuisier n'est pas « parfaitement réel ».
- A l'aide de ces deux exemples : définition de l'imitateur.

- Distinction de trois sortes de lit : -
 - o « l'une qui existe dans la nature des choses » dont Dieu est l'auteur- créateur et qui est le seul lit vraiment réel car est la nature du lit.
 - o « une seconde qui est celle du menuisier »
 - o « une troisième, celle du peintre »

Conclusion : il existe trois fabricateurs de lit : Le peintre, le menuisier et Dieu.

- Dieu est le créateur du seul lit réellement véritable (=Forme/Idée), qui seul existe en un seul exemplaire (et constitue le modèle de tous les autres) : « unique par nature ». Le lit réel n'est pas un lit particulier.
- Nomination de ces trois fabricateurs :
 - o « Dieu= créateur naturel de la nature de cet objet »
 - o « menuisier = ouvrier du lit »
 - o « le peintre = imitateur de ce dont les deux autres sont les ouvriers »

Conclusion = définition de l'imitateur = « l'auteur d'une production éloignée de la nature de trois degrés ».

Application de cette définition au « faiseur de tragédies » : lui aussi est « éloigné de trois degrés de la vérité ».

➤ En quoi consiste précisément le travail d'imitation du peintre ?

- o Le peintre imite les ouvrages des artisans et non pas les choses mêmes qui sont dans la nature.
- o Il imite les ouvrages des artisans tels qu'il paraissent être et non pas tels qu'ils sont (les différentes apparences et non pas l'être unique lui-même qui ne diffère jamais de ce qu'il est).
- o Le peintre se propose donc comme but de représenter « ce qui paraît tel qu'il paraît » et non pas « ce qui est tel qu'il est ».
- o Il imite donc l'apparence de ce qui est fabriqué et non pas la réalité.

Conclusion : « l'imitation est donc loin du vrai ».

L'imitation ne peut imiter tous les objets que parce qu'elle ne touche qu'à certaines de leur apparences = « une ombre ».

➤ Le peintre peut représenter les artisans (en faire leur portrait) sans posséder leurs connaissances tout en pouvant réussir à « tromper les enfants et les hommes privés de raison » grâce à l'art de donner à la représentation « l'apparence » de l'être « véritable » (le vraisemblable).

Conséquence :

- o un homme qui semble à certains « instruit de tous les métiers et qui connaît tout de ce que chacun connaît dans sa partie avec plus de précision que quiconque »
- o est nécessairement d'après ce qui suit « un charlatan et un imitateur »
- o qui impressionne tant par son art qu'il a pu paraître à ceux-là comme étant « omniscient »
- o pour la seule raison qu'ils sont incapables de « distinguer la science, l'ignorance et l'imitation » (ignorant de son ignorance).

➤ Concernant « la Tragédie et Homère ».

- Certains affirment « les poètes tragiques sont versés dans tous les arts, dans toutes les choses humaines relatives à la vertu et au vice, et même dans les choses divines »
- Selon eux, la condition nécessaire de possibilité de la création de belles œuvres par le bon poète est qu'il « connaisse les sujets dont il traite autrement il ne serait pas capable de créer ».
- En conséquence : nécessité d'examiner si ces personnes « n'ont pas été trompées » par ces imitateurs, « ne se rendant pas compte qu'ils sont éloignés au troisième degré du réel », « sans connaître la vérité, il est facile de les réussir (car les poètes créent des fantômes et non des réalités) ».
- = Question : « les bons poètes savent-ils vraiment ce dont, selon le jugement de la multitude, il parlent si bien » ?

- La question qui va en conséquence être étudiée est celle de savoir si Homère, « en ce qui concerne la vertu », n'est pas éloigné au troisième degré de la vérité comme le sont « les ouvriers de l'image-imitateurs ». Il s'agit de savoir s'il est « au second degré » seulement, s'il était capable donc « de connaître quelles pratiques rendent les hommes meilleurs ou pires dans la vie privée comme dans la vie publique ». savoir si Homère était « réellement en état d'instruire les hommes et de les rendre meilleurs – possédant le pouvoir de connaître et non d'imiter ».
- L'argument de Socrate est que s'il possédait véritablement ces sciences, les populations a son contact auraient agies autrement qu'elles ne l'ont fait : elles ne l'aurait pas laissé « errer de ville en ville en récitant ses vers » ou bien elles l'auraient suivis pour parfaire leur éducation au contact de celui qui sait.
- Conclusion : « poserons-nous en principe que tous les poètes, à commencer par Homère, sont de simples imitateurs des apparences de la vertu et des autres sujets qu'ils traitent, mais que, pour la vérité, ils ne l'atteignent pas ».
Il dit de belles paroles dont « le charme » opère mais ce charme n'opère que le temps de leur beauté, qui s'évanouit comme la beauté de la jeunesse finit par faner.

- Reprise de l'argumentation concernant l'affirmation : les imitateurs (« créateur d'images ») imitent des **apparences**, seule chose qu'ils connaissent, et non **la réalité** à laquelle « ils n'entendent rien ».
 - Le peintre peint ce que l'artisan fabrique.
 - Le peintre ne sait pas comment doivent être faits ce que l'artisan fabrique.
 - Seul celui qui a appris à se servir de ce que l'artisan fabrique sait comment il doit être fait.
- En conséquence : distinction de trois arts :
 - L'art de l'usage
 - L'art de la fabrication
 - L'art de l'imitation
- Question : « **à quoi tend** » (question de la finalité) la qualité, la beauté et la perfection » de tout ce qui est, « sinon **à l'usage en vue duquel chaque chose est faite**, soit par la nature, soit par l'homme ? »
- En conséquence de ce principe :
 - « il est de toute nécessité que l'utilisateur d'une chose soit le plus expérimenté »
 - « et qu'il informe le fabricant des qualités et des défauts de son ouvrage par rapport à l'usage qu'il en fait » : « il lui dira comment il doit les faire ».
 - L'artisan travaille donc sur la « foi » de celui qui « sait » qui dit ce qui doit être.

- La foi de l'artisan sera juste « parce qu'il se trouve en rapport avec celui qui sait » et « qu'il est obligé d'écouter ses avis », mais « c'est l'usager qui aura la science ».
- A l'opposé, l'imitateur qui représente les choses fabriquées par l'artisan n'a ni la science de l'usager ni l'opinion droite de l'artisan qui est en contact avec celui qui sait. Il ne sait donc pas si les choses qu'il représente sont « belles et correctes ».

Conclusion :

a) « L'imitateur na donc ni science ni opinion droite touchant la beauté ou les défauts des choses qu'il imite ». « L'imitateur n'a aucune connaissance valable de ce qu'il imite » ; « l'imitation n'est qu'une espèce de jeu d'enfant, dénué de sérieux »

b) Il n'imité pas ce qui est sur la base d'un savoir de ce qui fait que chaque chose est bonne ou mauvaise, mais il imite relativement à « ce qui paraît beau à la multitude et aux ignorants ». Les poètes tragiques sont des imitateurs au suprême degré », « éloignés de trois degrés de la vérité ».

II- Nouvelle étape dans l'argumentation quant à la raison pour laquelle l'imitation poétique cause « la ruine de l'âme » :

➤ « **sur quel élément** de l'homme exerce-t-elle le **pouvoir** qu'elle a ? »

- Exemples d'**illusions** d'optique, des sens : la même grandeur regardée de près ou de loin ne « paraît » pas égale ; « les mêmes objets paraissent droits ou brisés selon qu'on les regarde dans l'eau ou hors de l'eau ».

Conséquence : « **tout cela jette le trouble dans notre âme** »

Or « la peinture ombrée » « s'adresse à cette disposition de notre nature » et « ne laisse inemployé aucun procédé de **magie**, comme c'est aussi le cas du **charlatan** » (les mêmes causes produisent les mêmes effets).

- Or « la mesure, le calcul et la pesée » sont d'excellentes protections contre « ces illusions » (procédés rationnels de mesure : « ratio » = calcul).
Opposition donc entre l'apparence de grandeur ou petitesse et « le jugement de ce qui a compté, mesuré, pesé ».
« Ces opérations sont l'affaire de l'élément raisonnable de notre âme ».

- Ce qui n'empêche pas pour autant que l'on continue « simultanément » à ressentir les effets de l'illusion des sens à propos des mêmes objets.

Or en vertu du principe de non contradiction : « il est impossible que le même élément ait, sur les mêmes choses, et simultanément, deux opinions contraires »,

On est donc contraint à distinguer **deux éléments dans l'âme** : « ce qui opine contrairement à la mesure » et « ce qui opine conformément à la mesure » (énoncé de jugements contraires).

Et « l'élément qui se fie à la mesure et au calcul est le meilleur élément de l'âme » et l'autre qui lui est opposé lui est par là inférieur.

- Cela permet de comprendre en quel sens « toute espèce d'imitation accomplit son œuvre loin de la vérité » = elle « a **commerce avec un élément de nous-**

mêmes éloigné de la sagesse » + cette « liaison et cette amitié ne propose rien de sain ni de vrai ». L'imitation – « chose médiocre » ne peut engendrer de cet accouplement avec « un élément médiocre » que des « fruits médiocres ».
Et ce qui vaut pour la peinture vaut pour la poésie en vertu de leur ressemblance.

III- Nouvelle étape de l'argumentation = question : « l'élément de notre âme avec lequel l'imitation poétique a commerce est-il vil ou précieux » ?

- L'imitation montre :
 - l'homme agissant librement ou contraint,
 - pensant avoir bien ou mal agi,
 - et durant toutes ces péripéties « se livrant à la douleur ou à la joie ».

Or « dans toutes ces situations l'homme n'est pas d'accord, « est en contradiction et en lutte avec lui-même » au sujet de sa conduite {conflit intérieur}

de la même manière qu'il n'était pas d'accord avec lui-même lors des illusions d'optique (« ayant simultanément deux opinions contraires des mêmes objets »).

Et notre âme est souvent, comme cela a été établi antérieurement, « pleine de contradictions de ce genre qui s'y manifestent simultanément ».

- Mais, il a été dit alors qu'un « homme de caractère modéré supporte » un événement tragique « plus aisément qu'un autre » et sera « modéré dans sa douleur ».

Et celui-ci « surmontera plus sa douleur lorsqu'il sera observé par ses semblables » que seul car alors « il osera proférer des paroles qu'il aurait honte qu'on entendit, et fera bien des choses qu'il ne souffrirait pas qu'on le vit faire ».

Or La Raison et la Loi « lui commande de se raidir » tandis que « la souffrance le porte à s'affliger ».

Or en vertu de la règle énoncée supra : « quand deux impulsions contraires se produisent simultanément dans l'homme à propos des mêmes objets alors il y a nécessairement en lui deux éléments »

Donc il y a en l'homme « un élément disposé à obéir à la loi en tout ce qu'elle prescrit »

- Or la loi dit :
 - « il n'y a rien de plus beau que de garder le calme autant qu'il se peut dans le malheur » pour la raison que « l'on ne voit pas clairement le bien ou le mal qu'il comporte »
 - « qu'aucune des choses humaines ne mérite d'être prise avec grand sérieux »
 - et que « ce qui devrait venir nous assister le plus vite possible dans ces conjonctures en est empêché par le chagrin ».

C'est ce qui découle de « la réflexion sur ce qui nous est arrivé » : « comme dans un coup de dés, nous devons, selon le lot qui nous échoit, rétablir nos affaires par les moyens que la raison nous prescrit comme les meilleurs »

Je : Il ne faut pas faire comme les enfants qui lorsqu'ils se sont blessés pleurent et crient ;

mais au contraire « accoutumer sans cesse notre âme à aller aussi vite que possible soigner ce qui est blessé, relever ce qui est tombé, et faire taire les plaintes par l'application d'un remède ».

Or « c'est le meilleur élément de l'âme qui veut suivre la raison » par opposition à « l'élément déraisonnable, paresseux, ami de lâcheté » « qui nous porte à la ressouvenance du malheur et aux plaintes ».

- Or « le caractère irritable » est facile à imiter par opposition au « caractère sage et tranquille, toujours égal à lui-même » qui est difficile à représenter d'autant plus qu'il est « étranger » à la grande majorité de ceux qui vont dans les théâtres.
- Or le poète « veut s'illustrer parmi la multitude » et « est porté vers le caractère irritable parce que celui-ci est facile à imiter ».

IV- Conclusion : « nous pouvons à bon droit le censurer »

Les ressemblances entre peintre et poète :

- ils ne produisent « des ouvrages sans valeur au point de vue de la vérité »
- ils « commercent avec l'élément inférieur de l'âme et non avec le meilleur »

En conséquence « nous voilà bien fondés à ne pas le recevoir dans un état qui doit être régi par des lois sages » car :

- « il réveille, nourrit et fortifie le mauvais élément de l'âme » et « ruine de la sorte l'élément raisonnable »
- comme si on livrait « une cité aux méchants et en les laissant forts et en faisant périr les hommes les plus estimables ».

« De même du poète imitateur : nous dirons qu'il introduit un mauvais gouvernement dans l'âme de chaque individu

- en flattant ce qu'il y a en elle de déraisonnable,
- ce qui est incapable de distinguer le plus grand du plus petit,
- qui au contraire regarde les mêmes objets tantôt comme grands, tantôt comme petits,
- qui ne produit que des fantômes,
- et se trouve à une distance infinie du vrai ».

V- Quel est encore « le plus grand des méfaits de la poésie » ?

= La poésie est capable « de corrompre même les honnêtes gens à l'exception d'un petit nombre ».

- Exemple : que se passe-t-il quand Homère décrit un héros dans la souffrance ?
 - même les meilleurs « ressentent du plaisir »
 - « nous nous laissons aller à l'accompagner de notre sympathie
 - et dans notre enthousiasme nous louons comme un bon poète celui qui, au plus haut degré possible, a provoqué en nous de telles dispositions ».

Alors que « lorsqu'un malheur domestique nous frappe :

- « nous mettons notre point d'honneur à garder l'attitude contraire,
- à savoir rester calmes et courageux,
- parce que c'est là le fait d'un homme,

- et que la conduite que nous applaudissons tout à l'heure ne convient qu'aux femmes ».

Or « est-il beau d'applaudir quand

- on voit un homme auquel on ne voudrait pas ressembler – on en rougirait même –
- et – au lieu d'éprouver du dégoût - de prendre plaisir à ce spectacle et le louer ? »

○ Cela est d'autant moins raisonnable que

- « l'élément de l'âme que, dans nos propres malheurs, nous contenons par force,
- qui a soif de larmes et voudrait se rassasier largement de lamentations
- choses qu'il est dans sa nature de désirer,
- est précisément celui que les poètes s'appliquent à satisfaire et à réjouir ;

et que d'autre part, l'élément le meilleur de nous-mêmes, n'étant pas suffisamment formé par la raison et l'habitude,

- se relâche de son rôle de gardien vis à vis de cet élément porté aux lamentations,
- sous prétexte qu'il est simple spectateur des malheurs d'autrui,
- que pour lui il n'y a point de honte si un autre qui se dit homme de bien verse des larmes mal à propos, à le louer et le plaindre,
- qu'il estime que son plaisir est un gain dont il ne souffrirait pas de se priver en méprisant tout l'ouvrage.

Car : « il est donné à peu de personnes, j'imagine, de faire réflexion que ce que l'on a éprouvé à propos des malheurs d'autrui,

On l'éprouve à propos des siens propres ;

- Aussi bien après avoir nourri notre sensibilité dans ces malheurs-là n'est-il pas facile de la contenir dans les nôtres. Rien de plus vrai.
{les mauvaises habitudes}

Idem pour le rire (les comédies) :

- avoir honte de faire rire / vif plaisir à la représentation d'une comédie, sans « haïr ces choses comme basses » ;
- « La volonté de faire rire qui était contenu par la raison, craignant de t'attirer une réputation de bouffonnerie », « tu la détends alors »
- et quand tu lui as donné de la vigueur,
- il t'échappe souvent, que parmi tes familiers, tu t'abandonnes au point de devenir un acteur comique ».

Idem pour toutes les autres « passions de l'âme » (amour, colère,...) « qui accompagnent chacune de nos actions » :

« La poésie imitative produit sur nous de semblables effets » :

- elle les nourrit en les arrosant, alors qu'il faudrait les dessécher ;
- elle les fait régner sur nous, alors que nous devrions régner sur elles

- pour devenir meilleurs et plus heureux au lieu d'être plus vicieux et plus misérable »
- Conséquence : attitude à avoir vis à vis d'Homère et de ceux qui le vantent :
A ceux qui font l'apologie d'Homère et qui affirment
 - « que ce poète a fait l'éducation de la Grèce »
 - que pour administrer les affaires humaines ou en enseigner le maniement, il est juste de le prendre en main, de l'étudier et de vivre en réglant d'après lui toute son existence »
- « tu dois certes les saluer et les accueillir amicalement,
 - comme des hommes qui sont aussi vertueux que possible,
 - et leur accorder qu'Homère est le prince de la poésie et le premier des poètes tragiques

Mais aussi savoir, qu'en fait de poésie il ne faut admettre dans la cité que les hymnes en l'honneur des dieux et les éloges des gens de bien.

- Si au contraire tu admets la Muse voluptueuse, le plaisir et la douleur seront les rois de ta cité,
A la place de la loi et de ce principe, que d'un commun accord, on a toujours regardé comme meilleur, la raison. »
- Ainsi le bannissement de la poésie imitative vient de ce que « la raison nous le prescrivait ».
Et « la dissidence est ancienne entre la philosophie et la poésie ».

VI-Concession :

- a. « si la poésie imitative peut nous prouver par de bonnes raisons qu'elle a sa place dans une cité bien policée,
Alors nous l'y recevrons avec joie
Car nous avons conscience du charme qu'elle exerce sur nous.

Mais il serait impie de trahir ce qu'on regarde comme la vérité ».

- « Il est juste donc qu'elle puisse rentrer à cette condition : après qu'elle se sera justifiée, soit dans une ode, soit en des vers de tout autre mètre ».
Il est même permis à ses admirateurs de la défendre en prose « et de nous montrer qu'elle n'est pas seulement agréable, mais encore utile au gouvernement des États et à la vie humaine.
Et nous les écouterons avec bienveillance,
Car ce sera profit pour nous si elle se révèle aussi utile qu'agréable »

« Mais si elle ne nous apparaît point sous ce jour, nous ferons comme ceux qui se sont aimés, mais qui, ayant reconnu que leur amour n'était point profitable, s'en détachent- par force- certes mais s'en détachent pourtant.

- Nous aussi, par un effet de l'amour qu'a fait naître en nous pour une telle poésie l'éducation de nos belles républiques,
Nous serons tout disposés à voir se manifester son excellence et sa très haute vérité

Mais tant qu'elle ne pourra point se justifier,
Nous l'écouterons en nous répétant,
Comme une incantation qui nous prémunisse contre elle,
Ces raisons que nous venons d'énoncer,
Craignant de retomber dans cet **amour d'enfance** qui est encore celui de la plupart des hommes ».

VII- **Conclusion** : « Nous nous répèterons donc qu'il ne faut point prendre au sérieux une telle poésie, comme si, sérieuse elle-même, elle touchait à la vérité,

Mais qu'il faut en l'écoutant, se tenir sur ses gardes,
Si l'on craint pour **le gouvernement de son âme**,
Et enfin, observer comme loi tout ce que nous avons dit sur la poésie.

« Car c'est un **grand combat**, plus grand qu'on ne pense,
que celui où il s'agit de de **devenir bon ou méchant** ;

aussi ni la gloire, ni la richesse, ni les dignités, ni même la poésie ne méritent que nous nous laissions porter à négliger **la justice et les autres vertus** ».